

La Chambre régionale d'économie sociale Champagne-Ardenne

« L'économie sociale, ce n'est pas le social de l'économie ! »

De la pointe des Ardennes, enclavée dans le territoire belge, à la Haute-Marne presque Bourguignonne, en passant par Reims au cœur de la champagne et lieu mémoriel de l'histoire de France ou par Troyes aux regards tournés vers Paris, la région Champagne-Ardenne est une région plurielle. Les traditions culturelles de la région Champagne-Ardenne sont aussi placées sous le sceau de cette complexité. Marquée par la culture ouvrière syndicale et coopérativiste en Ardenne, elle l'est davantage par les notables ruraux, leur mécénat et les coopératives viticoles et céréalières du côté champenois. Le premier coup d'œil sur l'économie sociale de cette région, qui va accueillir le 43^e congrès des mutuelles interprofessionnelles, sera cette présentation de sa Chambre régionale d'économie sociale, au travers du témoignage de Michèle Severs, économiste, sa présidente, et de Djamel Didi, son directeur.

La naissance de la CRESCA : une économie sociale régionale revivifiée

La CRESCA (Chambre régionale d'économie sociale Champagne-Ardenne) naît en 1999. Elle prend le relais d'un Groupement régional de la coopération, de la mutualité et des associations (GRCMA), un peu exsangue après une dizaine d'années de fonctionnement. La région Champagne-Ardenne possède alors un des tissus associatifs les plus denses de France ⁽¹⁾, notamment en milieu rural, mais où l'on trouve peu de coopération et d'organisation. Les fédérations « *vivotent* », reposent sur quelques personnes. Celles qui sont organisées (éducation populaire, centres sociaux, ligue de l'enseignement) se trouvent dans une situation difficile. Elles doivent réinterroger leur projet, le moderniser. Conséquence de cette situation, la Champagne-Ardenne a été une des deux dernières régions de France à ne pas avoir un représentant de la CRES au CESR (Conseil économique et social de la région).

Dès sa création, en 1999 la CRES met fin à cette « *exception* » : son président Philippe Troussat va

aussitôt la représenter au CESR. L'économie sociale s'inscrit alors en Champagne dans une identité commune et des dynamiques politiques revivifiées. Son premier axe d'engagement sera l'affirmation forte de cette identité rassemblant associations, coopératives et mutuelles. Le second axe de son action sera la défense de l'économie sociale comme secteur économique de plein droit, créateur de richesses, d'activités et d'emplois : « *l'économie sociale n'est pas l'économie de*

▽ La coopérative de Coligny : les prémisses de l'économie sociale dans la région.



(1) Etude du CERFI.



△ 2004, remise du Diplôme d'administration et de gestion des entreprises de l'économie sociale, à Chalon, dans les salons de l'hôtel de région, en présence du président de la dite région.

l'assistance, l'économie de la pauvreté; l'économie sociale n'est pas le social de l'économie! ».

La CRESCA profile son action derrière trois grands principes

D'abord créer des partenariats; la CRES souhaite associer de façon systématique toutes les compétences régionales aux projets de développement et d'innovation auxquels elle est amenée à participer. Par exemple pour Champagne-Ardenne active, fonds de garantie à la création de projets, la CRES a porté le projet, a réalisé le tour de table financier nécessaire et a monté un comité de pilotage en s'appuyant sur les acteurs du secteur, banques coopératives et acteurs institutionnels.

Ensuite respecter un principe de subsidiarité; la Chambre régionale n'a pas vocation à se substituer aux acteurs ou à intervenir sur des champs d'activité qui ne relèvent pas de ses missions. Il s'agit avant tout de permettre aux acteurs d'aboutir dans leur projet. A titre d'exemple, dès que Champagne-Ardenne active devient fonctionnelle, une association en assure la gestion. Si la CRES est représentée à son bureau, elle vit désormais sa vie indépendamment.



Enfin, garantir l'équilibre des représentations; toutes les familles doivent avoir leur place au sein de la CRES. Aujourd'hui, les mutuelles, les coopératives et toutes les sensibilités associatives sont représentées au travers des différents collèges du conseil d'administration de la CRESCA.

L'économie sociale une identité!

Pour développer cette identité partagée, Philippe Troussel, suscite au CESR où il siège désormais, une auto saisine sur le besoin en formation des élus décideurs des associations. Cela se traduit en 2000 par la création d'un diplôme universitaire, en collaboration avec Michèle Severs (économiste) et Antonin Gaignette (gestionnaire) de l'université de Reims Champagne-Ardenne: le diplôme d'administration et de gestion des entreprises de l'économie sociale. Son objectif est bien sûr de développer chez les membres des conseils d'administration des structures de l'économie sociale les compétences indispensables pour exercer leurs fonctions d'élus décideurs mais aussi les amener, d'où qu'ils viennent, à pouvoir travailler ensemble. Réservée aux bénévoles, cette formation qui entame en 2007 sa neuvième promotion est ouverte à l'ensemble des acteurs de l'économie sociale⁽²⁾. Depuis l'origine, la région finance ce diplôme d'université de niveau bac + 2 en contrepartie de quelques exigences: sa délocalisation (elle se déroule à tour de rôle dans les quatre départements de la région), des enseignements programmés le samedi, l'inscription dans le cursus de la réalisation d'un projet de développement local. Au début de

(2) Même si à 80% ses étudiants sont des militants associatifs.



La CRESCA

Association loi 1901, la CRESCA est dirigée par un conseil d'administration dont les membres reflètent la diversité de l'économie sociale en Champagne-Ardenne. Celui-ci comprend cinq collèges (associations, coopératives, mutuelles, structures d'insertion par l'activité économique et structures de développement local). Une répartition équilibrée entre les différents collèges prédomine au sein du conseil d'administration.

Le bureau rassemble autour de la présidente, Michèle Severs, maître de conférence en économie à l'université de Reims, 16 membres représentant l'ensemble des collèges.

L'équipe de la CRESCA rassemble autour de son directeur Djamel Didi, deux chargés de mission et la responsable de l'accueil et de secrétariat.

◁ Plus de 110 personnes réunies dans l'hémicycle de l'hôtel de région pour les 1^{ères} rencontres régionales du tourisme pour tous.

Les activités de l'économie sociale

L'économie sociale est surtout présente dans les services (87 % des emplois contre 56 % pour l'ensemble des secteurs régionaux). Elle est faiblement représentée dans l'industrie, la construction et les transports. Ceci pose la question de l'ouverture de ces secteurs à de nouvelles formes d'entreprendre.

Emploi total au 31 décembre 1999 selon l'activité	Ensemble économie sociale	Ensemble Champagne-Ardenne
Agriculture	0,3 %	2,8 %
Industrie agro-alimentaire	6,3 %	3,6 %
Industrie	0,3 %	20,5 %
Construction	0,6 %	5,1 %
Commerce	5,7 %	12,5 %
Transport	0,7 %	4,4 %
Finance	16,8 %	2,1 %
Immobilier	0,1 %	1,5 %
Services aux entreprises	4,5 %	10,1 %
Services aux particuliers	7,8 %	5,7 %
Education, santé, action sociale	43,4 %	19,6 %
Administration	13,5 %	12,1 %
	100 %	100 %

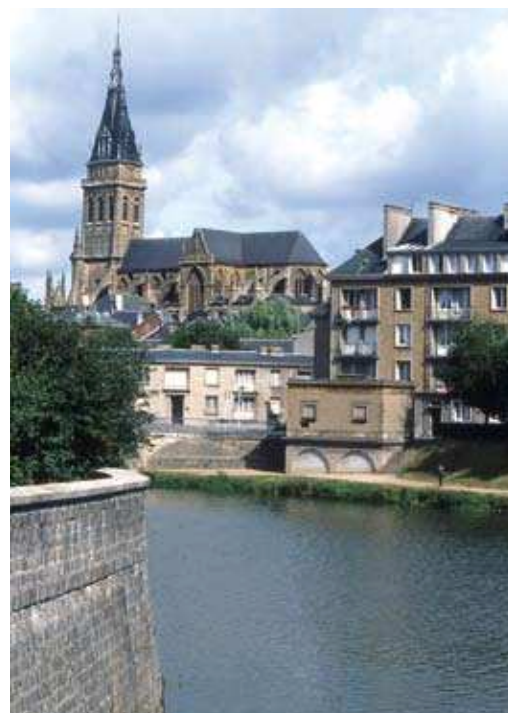
cette initiative, si les acteurs des structures les plus petites, dénués de moyens, sont d'emblée convaincus, les fédérations mieux loties n'abandonneront que progressivement leurs traditions d'auto formation et de formation interne pour intégrer cette formation et participer activement à sa promotion.

Des outils d'aide à la décision pour définir des politiques de soutien éclairées

Cette auto saisine va aussi déclencher l'élaboration d'un outil identitaire original. Un inventaire sur l'économie sociale en Champagne-Ardenne

(3) L'économie sociale en Champagne-Ardenne (2002), Antonin Gaignette, Jean-Jacques Petit, Michèle Severs. Centre de recherche Organisations mutations institutions (OMI) EA 2065, Laboratoire d'analyse des mouvements économiques (LAME), Université de Reims Champagne-Ardenne, inventaire réalisé pour le compte de la CRESCA et financé par la région.

(4) Les chantiers de l'économie sociale en Champagne-Ardenne (2003). Programme national "L'économie sociale en région". Marc Fourdrignier, Antonin Gaignette, Jean-Jacques Petit, Michèle Severs, Fabrice Thuriot. Université de Reims Champagne-Ardenne, Faculté des sciences économiques et de gestion, Centre de recherche Organisations mutations institutions (OMI) EA 2065, Laboratoire d'analyse des mouvements économiques, Faculté de droit et science politique, Centre de recherche sur la décentralisation territoriale. Etude réalisée pour le compte de la Préfecture de la région Champagne-Ardenne avec le soutien financier de l'Etat - Délégation interministérielle à l'innovation sociale et l'économie sociale.



△ Charleville-Mezières

est entrepris avec l'appui du laboratoire de recherche d'économie de l'université de Reims Champagne-Ardenne (3). Cette démarche va permettre un nouveau positionnement de l'économie sociale au niveau régional (4). Jusqu'alors, l'exécutif régional ne disposait d'aucun outil d'information sur le poids de l'économie sociale en Champagne-Ardenne. Difficile dans ces conditions de reconnaître ce secteur comme productif et de mettre en place des politiques de soutien. L'économie sociale représente en Champagne-Ardenne 10 % des emplois et 11 % des établissements.

Une dynamique de rencontres

Des hommes vont jouer un rôle particulier dans cette affirmation orchestrée et mise sur la scène régionale par la CRES. Les liens privilégiés entretenus entre Philippe Troussset et Hugues Sibille, délégué interministériel à l'économie sociale, vont permettre sa venue à plusieurs manifestations pour revitaliser l'expression de l'économie sociale régionale. Après lui, ses successeurs à la délégation continueront à soutenir cet effort, ainsi que Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'économie sociale et solidaire, invité

lors d'assises régionales. Ces appuis et les dynamiques impulsées vont donner à ces rencontres une audience souvent surprenante. À chaque fois, même délocalisées, elles ont rassemblé plus de 100 personnes : la synergie et les réseaux s'en sont trouvés stimulés.

La CRESCA, une des instances politiques du développement économique régional

Progressivement, en Champagne-Ardenne, la CRES va occuper une place politique reconnue. Des moyens sont attribués, ; Djamel Didi, son directeur, après avoir longtemps été le seul salarié de la structure, peut recruter deux collaboratrices. La région de son côté nomme une chargée de mission pour l'économie sociale, rattachée au vice-président pour le développement économique, Philippe Vuilque⁽⁵⁾. En 2007, l'économie sociale de Champagne-Ardenne est inscrite sur le volet économique global des politiques régionales : désormais la région sollicite les compétences de la CRES pour définir les politiques de soutien à l'économie sociale.

Cette reconnaissance ne se limite pas aux élus régionaux ou au CESR, elle concerne aussi les conseils départementaux d'insertion par l'activité économique, l'association régionale pour l'information sur la formation et l'orientation, l'Agence de développement économique régionale, les services publics pour l'emploi.

Si dans une région passée politiquement à gauche lors du dernier scrutin régional existe une véritable volonté politique de soutenir l'économie sociale, la question de donner un contenu à l'utilité sociale subsiste. Que ce contenu ne soit pas seulement philosophique mais en relation avec un secteur en développement, avec des créations d'activité, des constructions de projet, s'impose. Comment sortir d'une situation où l'économie sociale serait sans cesse en situation d'avoir à prouver la valeur et la qualité humaine de son action ? Comment concevoir une autre façon d'entreprendre avec des objectifs humains conjuguant efficacité et compétitivité ? Comment inscrire dans l'économie l'une des mesures fondamentales du développement durable : l'évaluation sociétale et humaine des projets économiques, seule alternative aux accumulations financières accumulant aussi de façon

L'évolution de l'économie sociale en Champagne-Ardenne

Entre 1993 et 2001, le nombre d'établissements de l'économie sociale immatriculés dans le fichier SIRENE a augmenté de 70 %. Le nombre de coopératives et de mutuelles diminuant, cet accroissement est dû aux seules associations.

Entre 1991 et 1999, les effectifs salariés de l'économie sociale en Champagne-Ardenne ont augmenté de près de 5 %. (deux fois plus vite que l'économie sociale au niveau national et deux fois plus vite que l'emploi total en Champagne-Ardenne) Là, ce sont les mutuelles qui ont connu la plus vive croissance (+26 %) tandis que l'emploi salarié dans les coopératives diminuait (de 1 %, alors que la baisse au niveau national atteint -16 %).

Sources : Insee ; Antonin Gaignette, Jean-Jacques Petit et Michèle Severs ; faculté des sciences économiques et de gestion-université de Reims Champagne-Ardenne, laboratoire d'analyse des mouvements économiques et sociaux « Inventaire de l'économie sociale en Champagne-Ardenne », 2002.

La croissance de l'économie sociale

En nombre d'établissements (entre 1993 et 2001)

Coopératives	- 8,6 %
Mutuelles	+ 12 %
Associations	+ 181 %
Total	+ 70 %

En nombre de salariés (entre 1991 et 1999)

Coopératives	- 1,3 %
Mutuelles	+ 26 %
Associations	+ 6 %
Total Economie sociale	4,9 %
Total Champagne Ardenne	2,7 %

constitutive les misères de l'exclusion ? Sans doute pour cette tâche la CRESCA pourra-t-elle s'appuyer sur les traditions associatives, coopératives, mutualistes régionales de Champagne-Ardenne, dont la complexité même constitue un bouquet, une palette des nuances très riches de leurs inspirations et enclencher une réflexion sur le secteur de l'insertion par l'activité économique qui reste en Champagne-Ardenne à développer : une centaine de structures en Champagne-Ardenne⁽⁶⁾ et 4000 au niveau national⁽⁷⁾. ●

Jean-Luc Souchet

CRES
Champagne-Ardenne
48, rue du Barbâtre.
51100 Reims.
Tél. : 03 26 07 96 43.
Fax : 03 26 91 66 71.
cres-ca@wanadoo.fr
www.cresca.fr

(5) <http://www.cr-champagne-ardenne.fr>

(6) Inventaire des SIAE en Champagne-Ardenne réalisé par la CRESCA en 2005.

(7) Observatoire de l'ANPE, décembre 2006